

ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

PME

Question écrite n° 5128

Texte de la question

M. Pierre Pascallon attire l'attention de M. le ministre des entreprises et du developpement economique, charge des petites et moyennes entreprises et du commerce et de l'artisanat, sur le cas d'un nombre important de petits entrepreneurs des zones rurales qui, atteints par l'age de la retraite, se voient dans l'obligation de fermer leurs entreprises alors que des jeunes souhaiteraient les reprendre, mais manquent, pour cela, de moyens financiers. Il lui demande quelles mesures pourraient etre envisagees pour permettre a ces jeunes de realiser de telles operations qui pourraient ainsi contribuer a lutter contre la desertification, a maintenir l'emploi et alleger progressivement le cout national du chomage.

Texte de la réponse

En effet, 50 p. 100 des entreprises familiales seront transmises dans les dix prochaines annees, soit plus de 600 000 sur la periode. La transmission ne s'effectue pas toujours, faute de preparation, dans de bonnes conditions : 9 a 10 p. 100 des depots de bilan ont pour origine une succession mal organisee. Environ 50 000 emplois sont concernes chaque annee. Pour que la transmission des entreprises ne soit plus un risque pour leur survie et l'emploi, les services du ministere des entreprises et du developpement economique etudient un ensemble de mesures qui peuvent s'articuler autour de trois axes : inciter les chefs d'entreprise a preparer la transmission de leur affaire ; alleger les couts fiscaux des transmissions d'entreprises ; augmenter le nombre de repreneurs potentiels. Ces mesures prendront en compte la specificite de la transmission d'entreprises dans les zones rurales.

Données clés

Auteur : M. Pascallon Pierre Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 5128

Rubrique: Entreprises

Ministère interrogé : entreprises et développement économique, chargé des petites et moyennes e **Ministère attributaire :** entreprises et développement économique, chargé des petites et moyennes e

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 23 août 1993, page 2607 Réponse publiée le : 4 octobre 1993, page 3329